



A Auch, le 28 octobre 2026

A l'attention du Préfet du Gers

Objet : Préavis de grève du 1er au 30 novembre 2026, de 0 h à 24 h, couvrant l'ensemble des agent-es de la Ville d'Auch, du Grand Auch et du CIAS, relevant de la Fonction publique territoriale ainsi que les salarié-es relevant du secteur privé entrant dans le champ fédéral de la CGT sur le périmètre du syndicat CGT du Grand Auch Cœur de Gascogne.

Monsieur le Préfet,

Depuis plusieurs semaines, la colère sociale s'exprime dans notre pays. Des lycéen·nes aux étudiant·es, des salarié·es aux retraité·es, les revendications se multiplient et convergent autour d'un même constat : **l'urgence sociale impose des réponses immédiates et concrètes.**

Les projets de loi de finances (PLF) et de financement de la Sécurité sociale (PLFSS), portés par le gouvernement Macron-Lecornu et inspirés par une logique de réduction des dépenses publiques au détriment des besoins de la population, constituent une véritable provocation face aux revendications légitimes exprimées dans les rues, devant les établissements scolaires et universitaires, ainsi qu'au sein de nos services publics.

À cette politique s'ajoutent des pratiques de répression et des entraves aux mobilisations qui, loin d'apaiser la situation, contribuent à aggraver les tensions et à discréditer les mouvements sociaux. Les violences et les actes de répression survenus lors de mobilisations lycéennes, étudiantes, syndicales et citoyennes sont inacceptables. Ils portent atteinte aux libertés fondamentales, fragilisent notre démocratie et alimentent un climat de défiance dont les discours de haine et de division tirent profit.

Le syndicat CGT du Grand Auch réaffirme que c'est par l'organisation collective des travailleuses et des travailleurs, par la convergence des colères et des revendications, ainsi que par la construction d'un rapport de force démocratique et solidaire que peuvent être obtenues des avancées sociales durables.

Même si ce n'est pas le cas dans le Gers, nous condamnons fermement les violences et les actes de répression visant les manifestant·es et les syndicalistes. Les tirs ayant visé des syndicalistes portant une banderole, notamment à Toulouse, sont particulièrement préoccupants et appellent à ce que toute la lumière soit faite sur ces faits. Le droit de manifester et l'exercice des libertés syndicales doivent être pleinement garantis.

Car la violence ne se limite pas à celle qui s'exerce dans les manifestations. Elle est aussi sociale et économique. Elle se manifeste au quotidien pour des milliers de travailleuses et de travailleurs, de jeunes et de retraité·es, confronté·es à l'augmentation du coût de la vie, à la stagnation des salaires et des traitements, à la précarité et à l'insuffisance des réponses apportées par les pouvoirs publics. Elle se traduit également par les conséquences des désastres environnementaux et du dérèglement climatique.

Dans ce contexte, les services publics sont fragilisés par des choix politiques qui réduisent leurs moyens, dégradent leurs conditions de fonctionnement et compromettent leur capacité à répondre aux besoins de la population. La santé, la sécurité et les conditions de travail des agent·es publics et des salarié·es sont directement menacées. Le manque de reconnaissance professionnelle, le gel du point d'indice, l'insuffisance des rémunérations, le sous-effectif et la précarité nourrissent légitimement la colère des personnels.

Pour autant, cette trajectoire budgétaire et législative n'a rien d'inéluctable. Des choix alternatifs sont possibles pour financer durablement la Fonction publique, répondre aux attentes de la jeunesse, des agent·es publics, des salarié·es et des retraité·es, et garantir un haut niveau de protection sociale.

La taxation des plus grandes fortunes et des revenus financiers, la conditionnalité des aides publiques aux entreprises, ainsi que la suppression des exonérations fiscales et sociales injustifiées accordées au patronat constituent autant de leviers permettant de dégager des ressources pour répondre aux besoins collectifs. Ces choix politiques permettraient de renforcer les services publics et de préserver notre modèle de protection sociale, plutôt que de faire peser toujours davantage les efforts sur les travailleuses et les travailleurs.

Dans le Gers, les conséquences de ces politiques se font également sentir au sein de nos collectivités territoriales. La précarisation des emplois, les suppressions ou fermetures de services, la dégradation des conditions de travail et l'absence de reconnaissance salariale fragilisent les personnels. Trop d'agent·es peinent aujourd'hui à vivre dignement de leur travail, alors même qu'ils et elles assurent au quotidien des missions essentielles à la population.

Face à cette situation, le syndicat CGT du Grand Auch entend permettre à l'ensemble des personnels de faire entendre leurs revendications, de défendre leurs droits et de participer aux mobilisations nécessaires pour obtenir des réponses à la hauteur des enjeux.

C'est pourquoi les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 et 30 le syndicat CGT du Grand Auch Cœur de Gascogne dépose un préavis de grève couvrant ces jours, de 0 h à 24 h, pour l'ensemble des personnels de la Ville d'Auch, du Grand Auch et du CIAS, qu'ils et elles relèvent de la Fonction publique territoriale ou du secteur privé entrant dans le champ fédéral de la CGT.

Ce préavis vise à permettre aux agent·es publics et aux salarié·es concerné·es de se mobiliser, de porter leurs revendications et de participer aux journées d'action, aux initiatives locales et départementales, ainsi qu'à toute mobilisation organisée durant cette période.

Nos revendications sont les suivantes :

Un plan d'investissement et de financement de la Fonction publique, à l'opposé des projets de réduction des budgets des collectivités territoriales de 5,6 milliards d'euros, afin de garantir des services publics de proximité, accessibles et de qualité ;

- **Le dégel immédiat du point d'indice et son augmentation à 6,50 €**, ainsi que la mise en œuvre effective de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes et la revalorisation des filières à prédominance féminine ;

- **L'ouverture de négociations salariales au niveau local**, afin d'apporter des réponses concrètes aux revendications des personnels en matière de rémunération et de reconnaissance professionnelle ;

- **Un plan ambitieux de recrutement et de titularisation**, permettant de lutter contre la précarité, de réduire la surcharge de travail et de répondre pleinement aux besoins de la population ;

- **L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique**, qui a profondément fragilisé les garanties collectives des agent·es publics ;

- **L'arrêt immédiat de la répression et des violences à l'encontre des manifestant·es et des syndicalistes**, ainsi que le respect effectif des droits et libertés fondamentales, notamment du droit de grève, du droit syndical et du droit de manifester ;

- **La satisfaction des revendications portées par la jeunesse**, notamment les lycéen·nes et les étudiant·es, en matière de droits, de moyens, d'avenir et de justice sociale.

Le syndicat CGT du Grand Auch appelle l'ensemble des agent·es publics et des salarié·es à poursuivre l'expression de leurs revendications légitimes et à prendre part aux actions et mobilisations qui seront organisées, notamment à l'occasion de la journée interprofessionnelle et intersyndicale du **5 novembre 2026**, ainsi qu'à toutes les initiatives qui seront proposées dans notre département.

Au-delà de cette journée, nous entendons si besoin, maintenir la mobilisation tout au long du mois de novembre afin d'obtenir des avancées concrètes en matière de rémunérations, d'emploi, de conditions de travail et de financement des services publics.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Depuis plusieurs semaines, la colère sociale s'exprime dans notre pays. Des lycéen·nes aux étudiant·es, des salarié·es aux retraité·es, les revendications se multiplient et convergent autour d'un même constat : **l'urgence sociale impose des réponses immédiates et concrètes.**

Eric LLADOS



Secrétaire du syndicat CGT
du Grand Auch Cœur de Gascogne